CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): MME MARTINE VASSAL

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 27 Juin 2019

OBJET : Approbation du projet de nouveaux statuts du Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Juin 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé:

- d'approuver le projet de nouveaux statuts du Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance, conformément à l'annexe 1 du rapport ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les statuts ainsi approuvés.

A l'unanimité

Mesdames VASSAL, SAEZ, GENTE-CEAGLIO et Messieurs SANTELLI, FERAUD et LIMOUSIN ne prennent pas part au vote.

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée